DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 11.141

L'An deux Mille Onze, le 26 septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 septembre 2011

Le 20 septembre 2011

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTEES: Mme WILLMANN représentée par M. REVOLAT

M. CAU représenté par M. SIMONNET M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD

M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIT ABSENT-EXCUSE: M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 28 Nombre de votants : 32

Mme ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR: M. SIMONNET

VOTE: UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions pour :

0	Association Syndicale Marais de Pontaillac	1 500,00 €
0	Association des élèves techniciens	300,00 €
	(Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'a	air)
0	Union Départementale de la confédération	300,00 €
	Française Démocratique du Travail (C.F.D.T)	
0	Rêve d'Icare	4 000,00 €
0	Association « Déclic-Photo »	1 000,00 €
0	Royan Océan Club Pelote Basque	6 000,00 €
0	Mouettes de ROYAN	3 300,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Vu l'avis de la Commission "Animation",
- Vu l'avis de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes

Article	6574	Fonction	92

o Ass	sociation Syr	dicale Marais	de Pontaillac	1 500,00 €
-------	---------------	---------------	---------------	------------

Article 6574 Fonction 20

Association des élèves techniciens 300,00 €
(Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air)

Article 6574 Fonction 025

0	Union Départementale de la confédération	300,00 €
	Française Démocratique du Travail (C.F.D.T)	

Article 6574 Fonction 5220

0	Rêve d'Icare	4 000,00 €		
0	Association « Déclic-Photo »	1 000,00 €		
Article 6574 Fonction 40				

0	Royan Océan Club Pelote Basque	6 000,00 €
0	Mouettes de ROYAN	3 300,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 28 septembre 2011 Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint Bernard GIRAUD